



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET

Évreux, le **28 JAN. 2021**

Le préfet

à

**mesdames et messieurs
les porteurs de projets**

Objet : Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance

P.J. : Appel à projets 2021

Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a vocation à soutenir les actions de prévention de la délinquance conduites par l'État, les collectivités territoriales, leurs groupements ou un organisme public ou privé.

Vous trouverez ci-joint l'appel à projets 2021 pour ce fonds.

Les demandes sont à transmettre impérativement avant le 31 mars 2021, délai de rigueur, par voie dématérialisée, à l'adresse : pref-fipd@eure.gouv.fr.

Les documents nécessaires au dépôt de demande de subvention sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

www.eure.gouv.fr > Politiques publiques > ordre public, prévention de la délinquance et des discriminations > Prévention de la délinquance – appels à projets.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le préfet,

Jérôme FILIPPINI